

IMMEUBLE "GOLETTE" MEYRIN

Réalisation : 2010 - 2011

1217 Meyrin

Surélévation

Maître de l'ouvrage

Swiss & Global Asset Management
Représenté par Patrimonium AG
Route de la Chocolaterie 21
1026 Echandens

Plans de détail et d'exécution

Altante SA
Route de Thonon 152b
1222 Vérenaz
www.altante.ch

Direction des travaux

Direx Gestion & Contrôle SA
Route de Thonon 152b
1222 Vérenaz
www.direx.ch

Etude photovoltaïque

Abac Energie Sàrl
Route de Thonon 152b
1222 Vérenaz

Photos : Fabrice Piraud, Charles Robert

**SITUATION / PROGRAMME**

Nombre de bâtiments possédant de la "réserve" : possibilités d'extension, augmentation du nombre de logements, amélioration de la rentabilité.

Le nouveau propriétaire de l'immeuble "Gollette", à Meyrin, ne s'y est pas trompé. Il a décidé de transformer le bâtiment datant des années soixante – quatre étages sur rez-de-chaussée, tout en longueur et desservi par neuf cages

d'escaliers – pour créer trente-six nouveaux logements sur deux niveaux.

Cette extension passe par une surélévation qui autorise des nouveaux logements de trois pièces et demie, conçus en conservant la typologie des appartements des étages inférieurs et offrant environ septante mètres carrés. Mais cette décision représente un sacré défi technique, social et environnemental, à relever en douze mois très exactement.

Planchers et façades bois Batiflex™

BATINEG SA

(Licence exclusive pour la Suisse)
Route de Thonon 152b
1222 Vérenaz
www.batiflex.ch

Façades photovoltaïques Faceactive™

FACEACTIVE SA

Route de Thonon 152b
1222 Vérenaz
www.faceactive.ch



REALISATION

Le concept consistait donc à choisir des solutions légères pour éviter les travaux de reprise en sous-œuvre et à les mettre en œuvre dans un délai court, qui permettent le maintien des locataires des étages inférieurs et les protègent au mieux des dérangements générés par les travaux. Les responsables du chantier ont donc choisi une structure porteuse métallique, des planchers bois-béton qui, en plus des avantages de poids, présentent de grandes qualités acoustiques et thermiques et des façades préfabriquées en bois (concept **Batiflex™**) reproduisant l'architecture des façades existantes.

Pour gagner du temps, des cabines préfabriquées ont été installées pour les salles de bains et les toilettes. Une toiture végétalisée favorise la rétention des eaux de pluie et facilite le rafraîchissement du bâtiment en période estivale. Le chauffage se fait par raccordement au système à distance. Les gaines techniques et les distributions communes ont été entièrement reprises, de même qu'il a fallu augmenter la capacité de production d'eau chaude sanitaire.

LES POINTS FORTS

Première pour le canton de Genève, les pignons du bâtiment – qui représentent d'importantes surfaces borgnes – ont été équipés de panneaux photovoltaïques (concept **Faceactive™**) posés verticalement qui, en plus de produire une énergie verte, contribuent à donner un aspect moderne à un bâtiment dont la partie ancienne est âgée de près de cinquante ans. Cette approche environnementale ne s'arrête pas aux panneaux solaires.

Les trente-six nouveaux appartements répondent aux critères Minergie, label qui atteste des qualités d'économie d'énergie.



Cela permettra au propriétaire, s'il décide ultérieurement de rénover les étages inférieurs, de pouvoir labelliser l'immeuble dans son entier.

A noter enfin que des mesures moins directement visibles ont été prises pour rendre l'immeuble conforme aux mesures antisismiques actuelles et pour sécuriser le service des ascenseurs dans un bâtiment qui ne comporte pas de liaisons horizontales.

CARACTERISTIQUES

Ouverture de chantier :
1 novembre 2010
Remise de l'ouvrage :
30 octobre 2011
Surfaces brutes de planchers :
3'200 m²
Volume SIA : 10'880 m³